AFAP
Centre de formation

PROGRAMME DE FORMATION
TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETÉ DE D'HYGIÈNE
DURÉE : 4 MOIS ENVIRON
525 HEURES

PUBLIC VISE ET PRÉREQUIS

Public : tout public

Prérequis : pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage.
- Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés.

DURÉE ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Durée : 4 mois environ soit 525 heures. Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Modalité de la formation : formation mixte. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est modulaire, individualisée et accompagnement personnalisé.

Moyens pédagogiques : kit pédagogique, documents écrits, diaporama, supports « clé en main », supports audio et visuels et outils multimédias, salle informatiques, matériel audiovisuel.

AFAP Formation
1122 avenue Roger Salengro 92370 Chaville
N°SIRET : 94925073200011

CONTACT
formation.afap@gmail.com
09 51 11 31 20

MODE D'ÉVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

- Évaluation des acquis : en cours de formation

- Évaluation périodes d'application pratique : bilan de la période en entreprise.

- Certification TP, CCP

- Délibération du jury sur la base : du dossier professionnel, des résultats aux épreuves de la session d'examen, de la mise en situation professionnelle, de l'entretien final.

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel du ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent d'hygiène et de propreté.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- CCP/ Bloc de compétences : réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage = module 1
- CCP/ Bloc de compétences : réaliser des prestations de nettoyage ou de remise en état mécanisés= module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CONTENU ET MODALITÉS DE LA FORMATION

La formation se compose de 2 modules, complétée par 2 périodes en entreprise.
Période d'intégration (1 semaine) : Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Module 1 (5 semaines) : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage : nettoyage des bureaux et des sanitaires en tenant compte des usagers - lavage des vitres protocole de bionettoyage d'une chambre d'hôpital occupée.

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2 (4 semaines) : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés : nettoyage mécanisé, remise en état mécanisée (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

AFAP Formation
1122 avenue Roger Salengro 92370 Chaville
N°SIRET : 94925073200011

CONTACT
formation.afap@gmail.com
09 51 11 31 20

AFAP Formation
1122 avenue Roger Salengro 92370 Chaville
N°SIRET : 94925073200011

CONTACT
formation.afap@gmail.com
09 51 11 31 20